

# FICHE THÉMATIQUE

## 2.3 Piloter l'organisation pédagogique

### Organisation de l'enseignement : les classes virtuelles, les consignes, le travail à effectuer, la réalisation des activités, les temps et modalités de rétroaction

#### Dès le début de l'année scolaire :

Faire le bilan de la période de confinement / Déterminer les freins et les leviers observés dans l'organisation de la continuité éducative et pédagogique dans l'établissement / Élaborer un plan de continuité de l'activité (PCA) qui propose des pistes pour améliorer l'enseignement à distance / Construire une stratégie de communication adaptée.

#### IDENTIFICATION DES OBJECTIFS

- / Adapter les méthodes et les outils pédagogiques à l'enseignement à distance.
- / Former les enseignants.
- / Habituer les élèves à cette nouvelle forme d'enseignement pour éviter une rupture trop importante entre enseignement en présentiel et enseignement à distance.

#### ACTEURS DE L'ORGANISATION

- / Équipe de direction (chef d'établissement, adjoint de direction).
- / Éventuellement directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques
- / Directeur de Segpa le cas échéant.
- / Conseil pédagogique.
- / Référent numérique.
- / Groupe de pilotage constitué pour l'élaboration du plan de continuité de l'activité.

#### TÂCHES À EFFECTUER

- / Construire avec le conseil pédagogique le volet pédagogique du PCA.
- / Faire un choix d'outils et de supports identiques pour l'ensemble de la communauté scolaire (cf. fiche 2).
- / Mettre en place des formations à l'attention des personnels sur ces outils et la construction de démarches pédagogiques intégrant les outils numériques et la dimension hybride des apprentissages.
- / Utiliser les outils numériques en présentiel.
- / Construire des emplois du temps adaptés à la situation : prendre en compte les contraintes pédagogiques et numériques.
- / Encourager les travaux communs entre les enseignants d'une même discipline pour harmoniser les pratiques, penser les démarches pédagogiques, permettre des constructions d'enseignement élaborées et des progressions communes.
- / Faire des points réguliers avec les conseils d'enseignements et les professeurs principaux pour s'assurer de la progression pédagogique.
- / S'assurer des bonnes pratiques en matière d'évaluation (cf. fiche 7).



## POINTS DE VIGILANCE

- / La construction d'un enseignement à distance est chronophage et complexe selon les disciplines et les compétences numériques des enseignants. C'est dans ce type de situation que les bienfaits d'un travail en équipe disciplinaire prendront tout leur sens : des réflexions communes sur les progressions, sur les supports pédagogiques et sur l'évaluation permettront d'aborder l'enseignement à distance sereinement.
- / Trouver le bon équilibre de la charge de travail pour les élèves et les personnels.
- / Ne pas hésiter à faire appel à l'expertise des corps d'inspection territoriaux et des délégations académiques à la formation.